VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES.

Dans une localité excellente, dans le District des Jardins susceptibles de bons loyers.

Nos 1729 à 1731 rue Première entre les rues Carondelet et Baronne, et Nos 1016 et 1018 rue Première, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de James Clark.

No 72 806—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI, 14 avril 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 mars 1904, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 6, maintenant 132, lequel est compris entre les rues Constance, Magasins, Première et Seconde, d'après le plan original du faubourg Livaudais, fait par B. Buisson, déposé en l'étude de T. Guyol, un notaire, en cette ville, ledit lot est désigné par le numéro vingt d'un plan de H. Moelhausen, le 21 janvier 1866, déposé en l'étude de G. R. Senger, ancien notaire en cette ville, comme plan No 39, et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds, un pouce, et sept lignes de face à la rue Première par trente deux pieds, un pouce et trois lignes et une demie sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt six pieds, six pouces, entre lignes parrallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant 6 chambres, office, galerie, cour sur le devant et dans le fond, citerne, barrières, hangars, etc., de chaque côté chambre à bain d'un côté, et se loue pour $17 et $18 par mois. La maison est en bon état et près de tout les agréments.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, etc., et dépendances ci dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No Huit, dans l'Ilet borné par les rues Première, Carondelet, [autrefois Apolle] Baronne, [autrefois Bacchus] et Philip, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien voyer, daté le 15 mars 1852, déposé parmi les registres de G. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Première par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois bien construit, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant 6 chambres, office, galerie, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, loué à $17 et l'autre côté à $18 par mois.

Aussi

Un lot de meubles et d'effets consistant de deux montres en or, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Pour les effets comptant; et pour les propriétés foncières un tiers ou plus comptant, et le balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, pour billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par les acquéreurs et les polices devant être transférées aux porteurs des billets, les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus de leur enchère, les taxes sur la propriété pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Ferdinand J. Aleix notaire, aux frais des acquéreurs.

E. N. Whittemore, exécuteur.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 14

CHEMINS DE FER.

POUR LA CALIFORNIE

$30.00

Pendant Mars et Avril,

—SUR LE—

SOUTHERN PACIFIC,

N. L. & T. R. R.—L. W. R. R.

Voyez

SUD CALIFORNIE, SAN JOAQUIN, SACRAMENTO, SANTA CLARA, ALINAS, ET NAPA VALLEYS.

S'arrête à tous les Points de la California, excepté Los Angeles et San Francisco.

Chars à fauteuils sur tout le parcours.

Chars Dortoirs de Touristes sans changement.

S'ADRESSER AU BUREAU DES BILLETS,

Coin des rues Canal et St-Charles.

W. H. MASTERS, Gérant du Trafic.

J. E. BATTURS, Asst. Gen. Pass. Agent.

F. S. DECKER, Agent Gén.

CLARENCE W. MURPHEY, City Pass. Agt.

THEO. ENSING, Agent des Tickets de Ville.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHAMBRES VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

Arrivée	Départ
Fast mail tous les jours... 7:15 a m	Fast mail tous les jours 8:15 p m
Express tous les jours... 6:15 p m	Express tous les jours ....7:00 am
Limited tous les jours.... 8:15 p m	Limited tous les jours 9:25
Service de Tous les jours excepté dim 8:50 a m	Service de la Cote. Tous les jours excepté dim 4:00 pm
Excursion dim 9:25 p m	Excur dim...7:40 am

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité à Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ceux. Un char restaurant y est attaché repas tout servis en route.

Nous avons un des chars dortoir pour Usage sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent

C. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky

Lmars—au 31 dec

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R

—AND—

The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.

J. P. BILLUPS, A. G. P.

H. F. LACY, A. G.,

718 rue Commune, Nlle-Orléans. Lmars

VENTES A L'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégants Sites à Bâtir et un Joli Cottage Simple, Rue Dauphine, entre Kentucky et Japonica.

Dans la succession de Philomène Journée, Jean Paul Nogues et Victoria Portal.

No 71,297—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A RAMSEY, Encanteur, Bureau No 342 rue Carondelet, MARDI, le 5 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 23 février 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir

1e Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Kentucky, (autrefois Alexandre), Royale et Japonica, (autrefois Matilda). Les dits lots sont connus comme A. et B., chacun mesurant (30) trente pieds un pouce de face à la rue Dauphine sur une profondeur de (120) cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant (6) six chambres, hangar, dépendances, etc.

2e Un certain lot de terre situé dans le même ilet, connu comme le lot C, lequel est contigu à celui du lot B et mesurant (30) trente pieds un pouce de face à la rue Dauphine sur une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

3e Un certain lot de terre situé dans le même ilet, connu comme le lot D, lequel est contigu à celui du lot C, et mesurant (30) trente pieds, 2 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade à la rue Japonica [autrefois Matilda] de (120) cent vingt pieds.

4e Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet connu comme le lot E. Ledit lot commençant à un point (120) cent vingt pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Japonica (autrefois Matilda) et mesurant (44) quarante-quatre pieds, (6) six pouces et 7 lignes de face à la rue Japonica (autrefois Matilda) sur une profondeur de (120) cent vingt pieds (5) cinq pouces, entre lignes égales et parallèles. Le tout d'après le plan par D. E. Seghers & Fils, daté et signé le 1er mars 1904 et enregistré en mon bureau.

5e Tous les effets mobiliers consistant en un lot de meubles de maison et effets, maintenant sur les lieux ci-dessus d'après l'inventaire dans lesdites successions, le tout desquelles seront vendus au même moment et endroit.

Conditions—Tous les effets mobiliers devant être vendus pour du comptant. Les propriétés foncières — un tiers du prix d'achat devant être payé comptant, la balance de cela, un tiers en un et deux ans respectivement représentés par billets hypothécaires portant intérêt de 7 0|0 par an, les dits billets devant être garantis par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses de sécurité.

Les acquéreurs des dites propriétés devant payer en plus de leur enchère un prix d'achat de ladite propriété, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 342 rue Carondelet.

L'acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

K. V. Richard, avocat.

3 mars—3 6 13 20 27—av 3 5

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession de Propriétés des Premier et Quatrième Districts.

Jeudi, le 7 avril 1904, à midi.

Cottage double, 2025-2027 avenue Washington, entre les rues Remparts et Saratoga.

Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène.

Cottage double 2033-2035 rue Quatrième, entre les rues Remparts et Saratoga.

Succession de Mme Catherine Niendahl (femme de F. S. Klingler).

No 72,428 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 7 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mars 1904, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

A. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet 284 borné par l'avenue Washington, les rues Remparts, Saratoga et Quatrième, désigné comme lot 5 et mesurant 36 pieds de face à l'avenue Washington sur 110 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres dans la cour se trouve un hangar, citerne, etc. Connu comme Nos 2025-2027 avenue Washington.

B—Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 508, bornés par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désignés comme lots un, deux et trois: lot No 1 mesurant 51 pieds 7 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151' pieds 11" pouces et 5''' lignes sur le côté du lot No 2, cent cinquante six pieds un pouce 5 lignes sur la ligne divisant le Premier du Quatrième District.

Lot numéro 2 mesurant 32' pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151' pieds 11" pouces et 5''' lignes et formant l'encoignure des rues Prieur et Thalie; lot 3 formant l'encoignure des rues Johnson et Thalie, mesurant 11' pieds 5" pouces et 3''' lignes de face à la rue Johnson, 47' pieds 3" pouces et 1''' ligne dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Thalie de 151' pieds 11" pouces 5''' lignes et 156' pieds 1" pouce et 5''' lignes sur la ligne divisant le premier du quatrième district.

C. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet 285, borné par les rues Troisième, Remparts, Saratoga et Quatrième, désigné comme lot No 10 et mesurant 30' pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 125' pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar et citerne, etc., et est connu comme Nos 2033-2035 rue Quatrième.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt, garantis par lien de vendeur et privilège. L'acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur qui également assumera les taxes de 1904, 10 0|0 de dépôt comptant au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur,
806 rue Perdido.

6 mars—6 13 20 27 —av 3 6 7

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Eliza Jackson—No 72,714—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Devant être vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 mars 1904, à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, en vertu d'un ordre daté et signé le 8 mars 1904 par le juge T. C. W. Ellis dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Aubrey et O'Reilley, mesurant 31 pieds 5 pouces à la rue Prieur sur 118 pieds 5 pouces 9 lignes, désigné comme lot No 19.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant pour l'acte de vente pardevant Fred. Zeugel, et les taxes de 1904, et faisant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

11 mars—11 13 20

VENTES A L'ENCA

Macon & Kernagan.

ANNONCE JUDICIAIE

Vente en Partage de Grands Propriétés Commerciales et de Résidence

—ET DE—

Splendides Sites à bâtir dans d'exceptionnelles localités.

La Fonderie McCan, la Propriété McCan, rue St-Charles.

MME FANNIE McCAN TOBIN VS MME M. G. T. STPEL, GUARDIAN.

No 69,737—Cour Civile de District pour la pase d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHA ENCANTEUR—BUREAU 138 rue Carondelet—

JEUDI, LE 17 MARS 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de conformément à un jugement rendu le 19 juin 1903 et signé le 25 juin 1903, et d'un jugement rendu et signé le 7 octobre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Compivision D, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

1e La grande propriété commerciale connue comme la nderie McCan, comprenant l'ilet entier de terre situé dans le premier district de cettelle et borné par les rues Sud Peters, Fulton, Julie et Notre Dame, mesurant 222 ds 2 pouces sur chacune des rues Fulton et Sud Peters 123 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la rue Julie et 121 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la rue Notre Dame. Les améliorns qui s'y trouvent comprenant bâtisses en briques et bois à un et deux étages. La propté à proximité des chemins de fer et débarcadères et serait spécialement convenable pour grandes installations commerciales, telles qu'une manufacture ou entrepôt. Aussi un lot meubles de bureau confort, un lot de machines, comprenant poulies, arbres moteur courroies, tours, machine bouilloire, forgeurs grue "drop hammer," etc., sur la propriétés remièrement décrite, le tout d'après l'inventaire enregistré en Cour.

2e La résidence seigneuriale No 1413 rue Troisième, à l'encoignure nord-ouest de la rue Colisée, avec de vastes terrains ornés, dans le quatrième dict de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Deuxième, Colisée et Prytanée, le terrain est désigné comme un certain morceau ou partie désigné par le No 3 sur un plan ou devis par Hugh Grant, voyer, annexé à un acte pardevant G. K. Stringer, ancientaire en cette ville, le 1er mai 1847, et mesurant, d'après ledit devis, 214 pieds 11 pouces et une ligne de face à la rue Troisième sur 127 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Colisée desquelles deux rues il forme l'encoignure et 127 pieds 3 pces et 1|2 ligne sur la ligne la plus près de la rue Prytanée, le séparant du lot No 2 sur le devis Cette résidence peut être inspectée avec une carte des encanteurs.

3e Le splendide ilet de terre situé dans le Sixième Driet de cette ville, borné par l'avenue St Charles, les rues Broadway, Hampson et Audut, subdivisé dans vingt-quatre lots, désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement, mesurant 1 pieds, 4 pouces et 4 lignes à l'avenue St Charles, 353 pieds sur la rue Broadway, 370 pds sur la rue Audubon et 340 pieds sur la rue Hampson. Ledit sera vendu en lots d'après plan exposé à la Bourse et dont on se servira au moment de la vente.

4e Onze certains lots de terre contigus les uns aux utres, situés dans le Sixième District de cette ville, comprenant la moitié de l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Hampson, Pine et Broadway, désignés par les Nos 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, mesurant ensemble 120 pieds, 8 pouces 1 ligne de face à l'une St Charles, 321 pieds 8 pouces à la rue Pine, 120 pieds à la rue Hampson, 333 pieds, pouces et 8 lignes sur la ligne la plus près de la rue Broadway. Ces lots seront vendus ents d'après le plan exposé à la Bourse et dont on se servira au moment de la vente.

5e Les quatre beaux lots de terre à bâtir à l'encoignure nd-est des rues Milan et Carondelet, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Carondelet, Baronne et Marengo, contigus les uns aux autres et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le voisinage est bon et près de tous les agréments.

6e Les deux jolis lots à bâtir, décrits comme un certain arceau ou portion de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes y apartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 456 borné par les rues Dryades, Baronne, Berlin et Milan, désignés par le No 12, et une portion du No 11 et mesurant comme suit: Le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 150 pieds. La dite portion du lot No 1 mesurant 20 pieds de face à la rue Dryades, avec la même largeur entre lignes parallèles et une profondeur de 100 pieds de là, assumant une largeur de 30 pieds entre lignes parallèles quelle dite propriété est aussi désigné par la lettre C, sur un plan fait par S. G. Del Isle, voyer et architecte, daté le 24 juillet 1896, enregistré dans le bureau du shériff civil, ayant des mesures comme donné ci-dessus. Sur et près des lignes de cars et entourée de rues pavé.

7e Les trois bons lots à bâtir, subdivisés comme suit, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Galeuni, Magasins et Erato, désignés par la lettre A et le No 1, sur un plan par D. E. Seghers, voer, daté le 16 septembre 1903. Lesdits lots sont contigus les uns aux autres et mesurant comme suit: Le lot A, 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance sur 85 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot formant l'encoignure es rues Constance et Galeuni et sera vendu comme deux lots chacun de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la profondeur ci-devant dite, ou en bloc, comme il sera requis Le lot No 1 mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. A proximité du centre commercial, des lignes de cars, marchés publics et églises.

8e Le cottage double à un étage en bois, Nos 1012 et 1014 rue Galenne contenant trois chambres, etc., de chaque côté, dans le même district et ilet et contigu dans le fond à la propriété ci dessus septièmement décrite. Le lot de terre ci désigné par la lettre B sur le ci-devant dit plan par Seghers et mesurant d'après cela 42 pieds 8 pouces de face à la rue Galennie sur 63 pieds, 11 pouces et 2 lignes de profondeur. La proximité des grandes industries manufacturières, fait que cette propriété est en demande des locataires et en fait un placement rémunératif.

Termes et conditions- Un tiers comptant, la balance en trois paiements annuels égaux représentés par des billets des acquéreurs, payables en un, deux et trois ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des bulets Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la mise de côté de l'estimation en cas de procès. Les taxes dues et exigibles en 1904 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. M. Millaudon, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. H. Hall, avocat du plaignant.

B. Bruen et W. L. Gleason, avocats des défendeurs.

14 fév—14 21 28—mars 6 13 17

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS Cottages Simples,

No 2317 avenue Tulane et No 626 rue S. Tonti.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 31 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu des ordres datés le 23 février 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de William Cross, No 72,554, et dans la succession de Mme. William Cross, No 72,460, du dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1e Une montre en or à remontoire avec chaine et breloque.

2e Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2317 avenue Tulane, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 548, borné par l'avenue Tulane, les rues Banks, Miro et Tonti, contenant cinq chambres, galerie, hangar, citerne, etc.; sur un côté est une grande entrée. Le lot de terre mesurant 25 pieds, 11 pouces 2 lignes plus ou moins de face à l'avenue Tulane, 25 pieds, 6 pouces, plus ou moins de face à la rue Banks sur 113 pieds, 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Miro, le séparant du lot No 4, et 118 pieds, 4 pouces, plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, le séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Patrick Sullivan; ladite portion de terre s'étendant en profondeur au travers dudit ilet de l'avenue Tulane à la rue Banks et comprenant la plus grande partie du lot original, désigné par le No 5, sur un plan fait par A. d'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853, et déposé pour référence en l'étude de P. O. Cuvellier, ancien notaire, par un acte daté le 15 octobre 1853; sur une rue pavée en asphalte avec terrain neutre et dans un joli voisinage. Un joli "home" en placement.

3e Le joli cottage simple en bois à un étage, No 626 rue Sud Tonti, avec grillage en fer sur la façade, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Gravier et Perdido, contenant quatre chambres, hangar, citerne, chambre de voiture, écurie, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 16 de l'ilet No 27, sur un plan fait par Castaing et Cellos, architectes, le 20 mars 1865, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 69; ledit lot mesurant en mesure américaine, 27 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur de 151 pieds 4 pouces et 1 ligne. Sur un des côtés est une entrée pour voiture. Près des lignes de chars et autres agréments. Une bonne résidence ou placement.

Termes et conditions—Pour la montre et la chaine, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être aux frais des acquéreurs.

F. McGloin, H. McEvoy Brennan, N. R. Roberts, avocats.

28 fév—28 — mars 6 13 20 27 31

Succession de William M. Clark.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,239, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Julia D. Clark, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier.—McEnery, Dodds & Boatner, avocats.

8 mars—8 12 17

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis Tague.

No 72 176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

MARDI, le 29 Mars 1904.

Une bâtisse en bois à un étage avec écuries.

No 826 rue du Quartier.

(entre les rues Bourgogne et Dauphine)

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau, No 846 rue Commune—MARDI le 29 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 24 février 1904, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par les rues Quartier Hôpital, Dauphine et Bourgogne, mesurant trente deux pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Quartier sur cent vingt sept pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après un plan fait par Pillé et Depouilly, ingénieurs civils, le troisième jour d'avril 1866.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant P. J. Patorno, notaire.

PETER GALLAGER, Encanteur
No 846 rue Commune.

Wynne G. Rogers, avocat.

N. B. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication.

26 fév—26 28—mars 6 13 20 27 29

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en bois à trois étages,

Rue Erato, entre les rues St Thomas et Tchonpitoulas, borné par la rue Thalie.

Dans la succession d'Ella Hurley première femme de Robt E. Lee.

No 71,670—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 15 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en Cour ouverte, le 9 février 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro vingt et un, dans l'ilet No 72, borné par les rues Tchonpitoulas, Thalie, St Thomas et Erato, lequel lot mesure 26 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 80 pieds, étant la même propriété que ledit Robt. E. Lee, acheta pendant la susdite communauté de Bertran Beer. Pacte pardevant F. J. Dreyfous, le 6 avril 1883. Les améliorations consistant d'une bâtisse à trois étages en bois, contenant 4 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de l'acquéreur payables en 1 et 2 ans respectivement après la date de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant les taxes de 1904 en plus et au-dessus de son enchère, l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 fév—12 14 21 28—mars 6 13 15

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magasins et Résidences Substantiels en Briques à Deux Etages,

Nos 726 et 730 rue St-Louis,

Contigus au Site de la Nouvelle Maison de Cour

Placements Avec Certaine Promesse de Renchérissement.

Arthur Jahraus et als vs Mme Sophie Monteleone et Epoux.

No 72,634—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 7 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1904 et signé le 2 mars 1904, par l'Hon. W B Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1e Le magasin et résidence substantiels à deux étages en briques, No 726 rue St Louis dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Royale et Bourbon, contenant magasin 4 chambres, vestibule et etc. Dans le fond se trouve une bâtisse en briques à trois étages avec endroit pour charbon et bois et chambres à coucher sur les étages supérieurs. Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un croquis d'arpentage par D. M. Brennan député voyer de ville, daté le 4 mars 1904 et mesurant d'après ledit croquis 26 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue St Louis sur 93 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2e Le magasin et résidence substantiels en briques à deux étages No 730 rue St Louis dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, contenant magasin 3 chambres, vestibule etc. dans le fond se trouve une bâtisse en briques à trois étages contenant endroit pour le charbon et le bois et chambres à coucher aux étages supérieurs. Le lot de terre est désigné par la lettre M sur le susdit devis par D. M Brennan, voyer, et mesurant d'après cela 26 pieds 11 pouces 2 pouces de face à la rue St Louis sur 93 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est à quelques ilets de la rue du Canal et se trouve dans la région du renchérissement rapide qui se fait dans cette section de la ville. Elle est près de 150 pieds de la magnifique maison de cour devant être bientôt érigée et d'autres améliorations en voie d'éruction. La propriété ci-dessus peut aisément rapporter $40 par mois chacune.

Conditions — Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets ou billets, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1904 au-dessus et en plus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente L'acte de vente pardevant W. F. Brewer notaire aux frais des acquéreurs

W. S. Parkerson avocat pour le plaignant Fenner Henderson et Fenner avocats pour les défendeurs

6 mars—6 13 20 27 - avr. 3 7

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Olivia Weber, femme de Joe B Berner

No 72 366 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E

Bel cottage double et terrain contigu Nos 5953-55 rue Laurel entre les rues Plaisance et Eleanore

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne MARDI le 29 mars 1904 à midi.

SOUS et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur et daté et signé le 25 février 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je vendrai en vente les propriétés foncières ci après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans Bonnegrâce, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 9 borné par les rues State, Laurel ou Union Market ou Jersey et la ligne de Hurstville, désignés comme lots Nos 6 et 7, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Market sur cent quinze pieds entre lignes parallèles. Un sixième d'intérêt indivis dans et à la propriété ci-dessus fut acquis par Joe B Berner par héritage de sa défunte mere comme il est démontré en se référant aux procédures dans la Cour Civile de District sous le No 54 468 du dossier de ladite Cour dans l'affaire intitulée Succession de Kate phas Berner et femme et l'autre 5|36 cinq sixièmes d'intérêt indivis fut acquis durant la communauté existante entre Joe B. Berner et sa défunte femme Mme Odelia Berner née Weber, par achat des héritiers de Kate phas Berner et femme d'après l'acte passé pardevant H. G. Dupré, notaire, le 15 juin 1894 et enregistré dans le Bureau des Transferts dans le livre 169, folio 551.

Les améliorations comprenant un bon cottage double en bois connu comme les Nos 5953-55 rue Laurel.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec les clauses usuelles de sécurité, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exig